



Programme de formation 2026

Module 3 : RGPD, IA Act et usage responsable de l'IA en structure vétérinaire

2H

Durée estimée de la formation

3 - 20

Participants par session

169 € HT

Prix par session (Inter-entreprise)
Accompagnement personnalisé incluse

1600 € HT

Prix pour le parcours complet
Accompagnement personnalisé incluse

Public Cible

Vétérinaires, ASV,
secrétaires et tout
professionnel du secteur
souhaitant intégrer l'IA dans
sa pratique.

Délai d'accès

Inscriptions possibles
jusqu'à 7 jours avant le
début de la session de
formation.

Prérequis

Aucun prérequis technique
nécessaire.
Une utilisation ponctuelle de
ChatGPT ou d'un outil d'IA
généraliste est
recommandée.

Modalités Pratiques & Contact

Modalités d'accès & Contact

Pour toute information ou inscription :

Mail : contact@innovet-tech.com

Site : <https://innovet-tech.com/>

Accessibilité

Innovet Tech s'engage à offrir un parcours de
formation adapté à tous. N'hésitez pas à nous faire
part de vos besoins spécifiques pour que nous
puissions vous accompagner au mieux.

Innovet Tech - 241 chemin du Bois de la Pierre - 31370 Bérat

t | 06 70 49 46 14 | contact@innovet-tech.com | www.innovet-tech.com

Informations Pratiques



Moyens pédagogiques

La formation est conduite en visioconférence.

Sur devis et pour des demandes spécifiques (personnels de clinique, groupe d'étudiants, etc...) elle peut être réalisée en présentielle dans une salle équipée d'un vidéoprojecteur et de supports pour cours (tableau, story-board, accès à Internet).

Des cas concrets sont étudiés tout au long des modules.

Méthodes pédagogiques

Apprentissage théorique et travaux pratiques. Méthode interactive prenant en compte l'expérience de chaque stagiaire et le vécu en cours de formation. Accompagnement personnalisé de 30 minutes en visioconférence par participant à la demande. Remise de dossier pédagogique et du document UTE correspondant au niveau d'habilitation demandée.

Documents délivrés

Remise Attestation de formation + Livret pédagogique

Modalités d'évaluation

Evaluation formative tout au long du module et QCM en fin de formation

Condition de réussite

Les apports théoriques et pratiques sont considérés comme acquis sous réserve :
D'avoir suivi la formation dans son intégralité. D'avoir obtenu un résultat satisfaisant aux QCMS formatifs.

Objectifs généraux de la formation :

Identifier les obligations essentielles du RGPD, les droits des personnes et les grands principes de vigilance applicables à l'usage de l'IA en structure vétérinaire.

Repérer les situations à risque dans les usages concrets de l'IA afin de protéger les données personnelles, les clients et la responsabilité professionnelle du vétérinaire.

Mettre en place des pratiques simples, sécurisées et responsables pour utiliser l'IA en clinique, en conservant la supervision humaine et en renforçant la conformité de la structure.

Module 1 : Comprendre le cadre réglementaire applicable à l'IA en clinique vétérinaire

- Rappel guidé des prérequis transmis avant la session : principes du RGPD, droits des personnes et niveaux de risque de l'AI Act.
- Explication simple de ce qu'est une donnée personnelle dans le contexte vétérinaire et de la manière dont le RGPD s'applique aux structures de santé animale.
- Présentation concrète des droits des personnes et de leurs implications pratiques pour une clinique ou une structure vétérinaire.
- Introduction à la logique de l'AI Act : usages à risque minimal, limité, élevé ou inacceptable, avec traduction en exemples vétérinaires simples.
- Mise en perspective avec la déontologie vétérinaire : confidentialité, responsabilité, indépendance professionnelle, information du client et validation humaine.

Module 2 : Identifier les risques et les erreurs fréquentes dans les usages IA vétérinaires

- Analyse de cas concrets du quotidien vétérinaire : comptes rendus, communication client, organisation, assistants conversationnels et aide au raisonnement clinique.
- Repérage des erreurs fréquentes : partage excessif d'informations, absence d'anonymisation, confiance excessive dans l'IA, défaut de vérification humaine, méconnaissance du traitement des données.
- Comprendre les conséquences possibles : atteinte aux droits des personnes, défaut de confidentialité, biais, hallucinations, perte de traçabilité et risque de litige.
- Démonstration pratique : que peut-on saisir dans une IA, que faut-il retirer, vérifier ou documenter.
- Mise en évidence du rôle central de la supervision humaine et du raisonnement clinique.

Module 3 : Adopter les bons réflexes et sécuriser les pratiques dans sa structure

- Mettre en œuvre une méthode simple d'usage conforme de l'IA : minimisation des données, anonymisation, choix des outils et validation humaine.
- Utiliser une grille de lecture pratique avant chaque usage : données mobilisées, niveau de risque, points de vigilance et traçabilité.
- Mettre en place une gouvernance simple en clinique : usages autorisés, rôles, règles d'équipe et choix des outils externes.
- Sensibiliser vétérinaires, ASV et secrétaires aux consignes essentielles pour éviter les erreurs fréquentes.
- Présenter les bonnes pratiques organisationnelles : gestion des incidents, fournisseurs, documentation minimale et règles internes d'usage.
- Découvrir les documents remis en fin de module : fiche pratique, charte interne, trame d'analyse d'impact et support à afficher dans la clinique.
- Synthèse finale pour utiliser l'IA de manière utile, responsable et sécurisée pour la structure, l'équipe et les clients.